



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.4/L.435/Add.2
3 décembre 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Onzième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 39 de l'ordre du jour

QUESTION DE L'UNIFICATION DU TOGO; AVENIR DU TERRITOIRE SOUS
TUTELLE DU TOGO SOUS ADMINISTRATION BRITANNIQUE

Avenir du Togo sous administration britannique

Birmanie, Canada, Ceylan, Equateur, Ethiopie, Haïti, Inde, Libéria,
Népal et Soudan. Projet de résolution commun

ADDITIF

Ajouter le Pakistan à la liste des auteurs du projet de résolution.
